

ORGANISATION ET MANAGEMENT

Gestion de la prévention et sécurité sur chantier

Objectif :	Mettre en place les dispositions pratiques pour assurer la sécurité du chantier. Posséder les connaissances de base permettant de connaître et respecter les règles en vigueur en matière de prévention et sécurité du travail : <ul style="list-style-type: none">- Les documents (PDP, PPSPS)- La réglementation- Autorisations et Habilitations- Balisage- Travaux en hauteur- Consignation- Coordination- Coactivité- Sous-traitance – Co-traitance
Public concerné :	Chef de chantier, chef d'équipe, conducteur de travaux, chargé d'affaires.
Prérequis :	Avoir une première expérience de responsabilité de chantier. Niveau V (CAP, BEP).
Durée :	1 jour en continu (7 heures).
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie principalement sur une mise en situation après l'acquisition des connaissances de base et des outils.
Evaluation des acquis :	Evaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session
Outils pédagogiques :	Documents de stage. Vidéoprojecteur, écran. Document de type chantier
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Dotation du stagiaire :	Fournitures de bureau. Un ordinateur portable. (Support stagiaire fourni sur clef USB)
Documents de fin de formation :	Attestation de formation.
Lieu :	CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT DU CHATEAU (63). Ou tout autre lieu sur demande.

CONTENU DU STAGE

1 – Les acteurs & la réglementation

- Rôles et responsabilités de chacun
- Le CSPS
 - les 3 catégories d'opérations
 - registre journal de la coordination
 - le plan général de coordination
 - les inspections communes
 - le DIJO (dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage)
 - les réunions CISSCT
- La sous-traitance
- La réglementation
 - Le code du travail et code de la sécurité social
 - L'obligation de résultat
- Les principes généraux de prévention

2 – Les obligations à chaque étape du chantier

- le document unique (DU)
- le plan de prévention (PDP)
- le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)
- bordereau d'intervention
- registres
- fiches de contrôle (EPI, EPC)
- tableau d'affichage local
- Accueil au chantier
- Formations renforcées
- Causeries sécurité

3 – Autorisations et habilitations

- L'habilitation électrique
- l'autorisation à la conduite d'engins
 - les types de CACES
 - autorisation et/ou CACES ?
 - le contrôle
- autorisation à la conduite des véhicules de l'entreprise et remorque
- autorisation de travail (risque chimique)
- autorisation de travail (risque biologique)

- autorisation de travail (risque radiologique)
- autorisation de contrôle des EPI et/ou EPC
- autorisation de travail (risque amiante)
- Arrêté municipaux et autorisation d'intervention sur la voie publique
- DT et DICT
- Permis feu

4 – Prévenir les dangers & évaluer les risques

4.1 - Le balisage

- Arrêté du 4/11/93 modifié le 8/7/2003 suite à la transposition de la Directive Européenne 95/58/CEE sur les prescriptions minimales pour la signalisation de sécurité et/ou de santé au travail
- signalisation temporaire
 - principe d'adaptation
 - principe de cohérence
 - principe de valorisation
 - principe de lisibilité
- classification
- restrictions
- balisage sur des opérations d'ordre électrique (TBT, BT, HT)

4.2 - Les travaux en hauteur

- Définition des travaux en hauteur
- obligations
 - équipements de travail adaptés
 - privilégier la protection collective
 - informer les salariés des risques
 - les former à l'utilisation EPC-EPI
- les moyens d'accès
- technique d'accès (approche)

4.3 - La consignation

- Consignation d'ordre électrique (BT, HT)
- condamnation d'organes mécaniques, pneumatiques
- condamnation d'accès aux installations, équipements, outillages

5 – Exercice

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Fournitures de bureau.
- Un ordinateur portable. (Support stagiaire fourni sur clef USB)

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Pas d'EPI spécifique